

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2023**

Le vingt-trois juin deux mil vingt-trois à 19H00, le Conseil Municipal de LA BENISSON-DIEU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain GODINOT, Maire.

Date de la convocation : 15/06/23

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : 10

Votants : 10

Présents : MM. GODINOT Alain, CHATRE Murièle, GROUILLER Jean Paul, BAS Christian, TACHER Carine, PERICHON Pascale, KOSSMANN Grégory, CHAZET David, DE FREITAS Magali, DESROCHE Cyrille

Absents excusés :

Monsieur David CHAZET a été élu secrétaire.

La séance débute par le remerciement aux enfants du Conseil Municipal des Ecoliers Bayerots pour leur présence.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et accepté.

Les élus ont effectué le tirage au sort des jurés d'assises pour 2024. Une brève explication est donnée aux enfants concernant le rôle des jurés d'assises. M. CHAZET David, le conseiller le plus jeune, a effectué le tirage. 6 noms ont été tirés : M. CUISSET Serge, M. PERREIRA Marcel, Mme BOUFFETIER Ginette, M. LEPINE Sébastien, M. DESROCHE Cyrille et M. REBAI Axel. Ils recevront un courrier dans les prochains jours.

QUESTIONS DIVERSES :

- M. le Maire fait un résumé sur la réunion de l'Assemblée des Maires du 01 juin en expliquant la démarche de M. Grini (procureur) qui a présenté 2 protocoles (rappel à l'ordre et transaction du maire) que les communes peuvent rédiger. Il fait également un point sur le Conseil Communautaire du 15 juin : le tourisme, le rappel du plan façade et les composteurs individuels

- Mme Chatre explique que la commission école s'est réunie et qu'il a été décidé de maintenir les tarifs actuels malgré la hausse du prix des repas de cantine. Il a aussi été étudié la remise en place du service périscolaire pour le mercredi, qui ne se fera pas au vu du peu d'enfants inscrits. Les dossiers d'inscription pour le périscolaire seront distribués début juillet. Ensuite il a été abordé le conseil d'école avec les effectifs pour l'année 2023-2024 : 1 TPS, 3 PS, 9 MS, 2 GS, 5 CP, 2 CE1, 5 CE2, 7 CM1 et 4 CM2 soit un total de 38

élèves. Les enfants ont été félicités car ils ont fini 2^{ème} sur 96 pour l'opération rugby et ont gagné des places pour aller voir un match de rugby à Saint Etienne pour la coupe du monde. Les élèves de la classe de Mme Bourgea ont eux terminé 1^{er} au concours d'écriture et recevront un livre en récompense.

- Les conseillers sont informés que Mme Angeloni sera en visite dans le village le vendredi 07 juillet en début d'après-midi pour la labellisation « Village de Caractère ».

- Les conseillers sont informés qu'un droit de préemption a été reçu en mairie pour les parcelles B579 et B759. La commune a décidé de ne pas exercer son droit de préemption.

- M. Grouiller et Mme De Freitas font un point sur l'année du Conseil Municipal des Ecoliers Bayerots. Depuis leur élection le 22 octobre, ils ont organisé une journée intergénérationnelle qui s'est très bien déroulée et qui sera sûrement renouvelée. De nouvelles élections seront organisées à la rentrée suite au départ des CM2. Un goûter de fin d'année est prévu le mardi 04 juillet à 16h30.

- M. le Maire informe que M. le Procureur est venu en mairie le 01 juin pour signer le protocole de mise en œuvre de la procédure de rappel à l'ordre et le 21 juin pour la signature du protocole de mise en œuvre de la procédure de transaction du maire.

- Mme Tacher explique aux conseillers qu'une demande lui a été faite par une association de Noailly. La salle des fêtes de Noailly va être en travaux et l'association recherche une salle pour les 6 premiers mois de 2024 pour leur cours de danse. Le Conseil Municipal accepte de louer la salle au tarif exceptionnel de 20€ par séance. L'information sera donnée à l'association et s'ils sont d'accord, une convention sera signée.

- Mme Chatre informe les conseillers qu'Aurélié Dupont souhaite créer un coin lecture dans la salle d'évolution de l'école et que pour cela elle a besoin de mobilier. Des devis ont été demandés et les moins chers sont : Discount Collectivités pour les fauteuils pour un montant de 478,67€ et à Manutan pour un bac à livres pour un montant de 187,46€. Les conseillers n'y voient aucune objection.

- Les conseillers prennent connaissance de la carte de remerciements de Mme Bouffetier Adèle concernant ses 100 ans.

- M. Grouiller explique que la première partie (le déflachage) a été fait sur le programme de voirie de cette année et que la seconde partie (le monocouche) se fera début juillet. De plus, il est signalé qu'après une visite sur place, la partie de la route des Cours qui a été faite l'année dernière sera reprise cette année suite à un problème technique.

- La prochaine réunion est fixée au mercredi 19 juillet 2023

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20H00.

Le Secrétaire de Séance,
M. CHAZET David



LA BENISSON-DIEU, le 23 juin 2023
Le Maire, Alain GODINOT

